

## Pour une police citoyenne au service de la démocratie

Le 17 février 2017, le Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a interpellé le gouvernement français au sujet de « *l'usage excessif de la force* » lors d'interpellations dont l'une ayant entraîné la mort, avec Adama Traoré (24 ans). Le 25 juin 2017, dans *Libération*, une tribune signée par un collectif d'universitaires indiquait que les violences policières « *prennent avant tout pour cible des populations paupérisées et racialisées* »<sup>1</sup>. Selon l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), nous comptons en moyenne un décès par mois liés à des interventions policières sur des personnes non-blanches<sup>2</sup>.

Ce constat accablant nous rappelle qu'en 2009 une étude du CNRS indiquait qu'une personne perçue comme « noire » ou « arabe » était 6 à 8 fois plus contrôlées que le reste de la population<sup>3</sup>. En 2016, l'Etat français a d'ailleurs été condamné suite à une plainte collective pour des contrôles au faciès<sup>4</sup>.

Des mouvements sociaux du printemps 2016 aux différentes affaires de bavures policières, de nombreux éléments indiquent une dérive de la part des autorités envers le respect du principe de proportionnalité des missions de maintien de l'ordre.

Par ailleurs, nous sommes conscients que les fonctionnaires de police sont avant tout des réceptacles de la politique gouvernementale et qu'ils agissent en suivant des consignes et des ordres imposés par la hiérarchie. Ainsi, de l'usage sans menace patente de gaz lacrymogène à l'enfermement des manifestations au sein de « nasse », en passant par des tirs tendus de *flashball* et une mise en joue de manifestants avec des armes de service, toutes ces pratiques ne servent qu'à participer à une volonté délibérée des autorités de réprimer et radicaliser les mouvements sociaux<sup>5</sup>.

Cependant, ces pratiques ne sont pas nouvelles et démontrent la diffusion de méthodes employées par la Brigade anti-criminalité (BAC) dans les quartiers dits « sensibles ».

Plus que jamais, le SNES-FSU s'engage aux côtés des victimes de violences policières ainsi qu'aux côtés de ceux qui dénoncent ces pratiques.

Dans cette démarche, le SNES-FSU demande :

- L'interdiction de l'usage des *flashballs*, comme c'est déjà le cas en Allemagne, et de l'emploi de policiers en civil sans signe visible d'identification lors de la surveillance de manifestation.
- La mise en place d'une commission de réflexion sur le rôle des Compagnies d'intervention, l'usage des produits lacrymogènes et l'application de principes de « désescalade ».
- La mise en place d'un récépissé au contrôle d'identité.
- La création d'un organe d'enquête indépendant sur les pratiques policières.

Thomas Vescovi, Ecole Emancipée  
Antoine Vigot, Ecole Emancipée  
Yves Vilbois, Ecole Emancipée

<sup>1</sup> [http://www.liberation.fr/debats/2017/06/25/faire-front-contre-les-violences-policieres\\_1579411](http://www.liberation.fr/debats/2017/06/25/faire-front-contre-les-violences-policieres_1579411)

<sup>2</sup> [https://www.acatfrance.fr/public/rapport\\_violences\\_policieres\\_acat.pdf](https://www.acatfrance.fr/public/rapport_violences_policieres_acat.pdf)

<sup>3</sup> <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/docs-actualites/rapport-facies.pdf>

<sup>4</sup> [http://abonnes.lemonde.fr/police-justice/article/2016/11/09/controles-au-facies-la-cour-de-cassation-condamne-l-etat\\_5028213\\_1653578.html](http://abonnes.lemonde.fr/police-justice/article/2016/11/09/contrroles-au-facies-la-cour-de-cassation-condamne-l-etat_5028213_1653578.html)

<sup>5</sup> [https://reporterre.net/IMG/pdf/rapport\\_de\\_la\\_mission\\_civile\\_sur\\_le\\_maintien\\_de\\_l\\_ordre.pdf](https://reporterre.net/IMG/pdf/rapport_de_la_mission_civile_sur_le_maintien_de_l_ordre.pdf)